



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
003/AONO/CCIMA/CIPM/2015 DU
RELATIF A LA REALISATION D'UN FORAGE AU CENTRE
D'INCUBATION PILOTE (CIP) A BWADIBO – ARRONDISSEMENT DE
DIBOMBARI**

Financement : Budget d'investissement de la CCIMA, 2015.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la modernisation de son Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), *Maître d'Ouvrage*, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation d'un forage à BWADIBO, Arrondissement de Dibombari pour le compte du Centre d'Incubation Pilote de la CCIMA.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- la construction d'un forage équipé d'une pompe électrique à motricité humaine ;
- la construction d'un château d'eau en béton armé sous radier d'une hauteur total de 8,80m.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

Ce délai maximum d'exécution des travaux comprend les périodes de pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **dix-sept millions trois cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent un (17 385 401) Francs CFA**, toutes taxes comprises.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises exerçant au Cameroun et présentant de solides références dans le domaine des prestations objet du présent appel d'offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement de la CCIMA de l'exercice 2015, imputation **22.01.00**.

8. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO. Le montant de ladite garantie est de **trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA** et valable pendant cent-vingt (120) jours.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés** sis au **siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, porte 101, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.net**, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au **siège de la CCIMA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au **Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS ARMP)**, numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés** sis au **siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, porte 101, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.net**, dès publication du présent avis, au plus tard le **16 juin 2015 à 11 heures** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/CCIMA/CIPM/2015 DU
RELATIF A LA REALISATION D'UN FORAGE AU CENTRE D'INCUBATION
PILOTE (CIP) A BOADIBO – ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ; le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

Elle aura lieu au **siège de la CCIMA, dans la salle de conférences** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** le **16 juin 2015** dès **douze (12) heures**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

14.1.1 Pièces administratives :

- dossier administratif incomplet ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée.

14.1.2. Offre technique :

- note technique inférieure à 80 % des OUI des critères de qualification ;
- absence d'une attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

14.1.3. Offre financière :

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence du détail quantitatif et estimatif ;
- absence du sous détail d'un prix.

14.2 Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- la disponibilité du personnel d'encadrement ;
- la capacité financière exigée du prestataire ;
- les références et expériences du soumissionnaire ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'organisation et la méthodologie du travail.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécuter de manière satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la CCIMA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, à BONANJO-DOUALA, porte 101, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.net, dès publication du présent avis.

Douala, le

Le Maître d'Ouvrage

Christophe EKEN
Président de la CCIMA

Copies :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- Président CIPM ;
- Affichage.